



Compte-rendu du comité de coordination du 6 novembre 2025

Présent.es : Emma, François, Thierry, Solange, Louise

1- Missions du CC

A la suite du CC ouvert du mois d'octobre, il était intéressant d'aborder un peu les missions du CC et la façon dont on structure ces rendez-vous mensuels.

Le CC doit créer des commissions pour son organisation interne. Pour ce qui est de sa représentation à l'extérieur, il faut réfléchir à notre positionnement afin que l'identité du Gerpla ne soit pas attaquée par des prises de position individuelles qui n'auraient pas eu le temps de faire l'objet d'un consensus au sein du collectif. Notre organisation étant non pyramidale, elle est beaucoup moins visible pour les partenaires extérieurs.

Un débat autour de la question des liens avec les autres réseaux est à nouveau entamée. Car il est reconnu par les membres du comité de coordination que les différents réseaux partagent des valeurs en commun mais ne parviennent pas forcément à construire un chemin ensemble. Peut-être qu'une proposition de commissions transréseaux permettrait de relancer une dynamique et de sortir de nos prés carrés respectifs.

Le GERPLA a peut-être un rôle à jouer au niveau de la recherche qui fait partie de son identité (le R de GERPLA) et qui est certainement une plus-value par rapport à d'autres réseaux comme la FNLV par exemple. A réfléchir. Louise se rapproche de la secrétaire d'OSER pour tenter une mutualisation de certains de nos outils et dans tous les cas apprendre à mieux connaître ce réseau et son organisation.



2- Aide accordée au Domamour et caisse de solidarité

Le Domamour est en difficulté financière avec une trésorerie qui a besoin d'être remise en état. Nous avons donc été sollicités par son membre fondateur Benoît Omont pour un prêt de 20000 euros qui devrait être remboursé en mai 2026. Le comité de coordination a émis un avis favorable à cette demande. Il a déjà été versé une première somme de 5000 euros et va verser le complément de 15000 euros ce mois-ci.

Cela pose la question de la mise en place d'une caisse de solidarité et potentiellement de critères d'attribution, de montants, de délais etc. François propose de sortir d'attributions dans l'urgence : chaque adhérent peut déposer une demande auprès d'une commission d'attribution. La question des critères peut s'avérer délicate car selon les situations, les critères peuvent être recevables ou pas.

Autre possibilité proposée par Solange : un lieu d'accueil pourrait apporter son soutien moralet/ou financier à un lieu en difficulté. La question du montant de cette caisse de solidarité est posée. Il est proposé un montant de 15000 euros à répartir entre trois projets (création d'un lieu, manque de trésorerie pour un lieu existant, nouveau projet) par an. Chaque adhérent.e doit fournir un dossier étayé des raisons pour lesquelles il sollicite le GERPLA. Le dossier est étudié par des membres du comité de coordination qui étudieront la solvabilité du demandeur. Il est décidé que le prêt est à 0%. Le remboursement doit intervenir dans les 12 mois qui suivent le versement du prêt. Le prêt donne lieu à une reconnaissance de dette avec un délai fixé par les deux parties.

3- Demandes émanant des adhérents

Les besoins émanant des adhérents et mentionnés dans les réponses aux questionnaires sont très divers mais la réglementation des LVA, la question du statut de permanent reviennent régulièrement. Il est souvent difficile pour Louise de répondre à ces demandes qui supposent des analyses de textes de loi et qui peuvent être très chronophages. Louise propose de mettre en place



une boîte à outils sur le site internet avec des documents qui peuvent aider des LVA lors de leurs créations ou lorsqu'ils sont confrontés à des questions juridiques et de transférer les demandes à chaque membre du comité de coordination en fonction de la région d'implantation du lieu de vie et d'accueil. La question du service rendu par le Gerpla pour ses adhérents n'est pas toujours évidente et suppose de préciser les attentes et les contreparties d'une adhésion. Cela fera l'objet d'une nouvelle discussion lors du prochain comité de coordination. Les adhérent.es sont invité.es à s'exprimer à ce sujet.

4- Etat des lieux des différentes commissions

Les Actes sont en cours de rédaction et devraient être livrés pour les prochaines journées nationales au mois de mai 2026.

Les journées nationales auront comme thématique le corps et auront lieu les 14-15 et 16 mai 2026. Toute personne désireuse de participer à l'élaboration du programme et l'organisation de la logistique est la bienvenue.

La commission Actions institutionnelles va se lancer au mois de novembre avec comme projet de réfléchir à des modalités alternatives à l'évaluation externe telle qu'elle existe aujourd'hui et qui n'est pas adaptée aux lieux de vie et d'accueil et même au delà à la question du bien-être dans le médico-social. Là encore, toute personne intéressée par cette action est la bienvenue.

Enfin, si vous souhaitez intégrer le comité de coordination, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat.